

Roger Bordes, parcours de captivité¹

Arson Hervé
V1,01
10/06/2022

État Civil

Roger Bordes était né le 6 juin 1917 à Toulouse (Haute-Garonne), fils de Jules Bordes et de Maria Escaich. Il était célibataire. Il était domicilié Chemin du Pujibet, quartier Croix-Daurade à Toulouse, et exerçait les fonctions d'éclusier auxiliaire (employé des Ponts et Chaussées).

Situation militaire

Quand il a été mobilisé, Roger Bordes était, soit soldat de 1^{ère} classe, affecté au 7^{ème} Régiment de Pionniers, 4^{ème} Compagnie, matricule 1233 du bureau de recrutement de Toulouse², soit Sapeur du 7^{ème} Régiment de Pionniers³. La deuxième version est la plus fréquemment retenue.

Captivité

Il a été capturé à Les Bordes (Loiret), le 17 juin 1940. Les prisonniers ont été dirigés vers le Frontstalag 125, à Melun en Seine-et-Marne, où le sapeur a reçu le matricule 966⁴.

Transfert en Allemagne

Il a été envoyé au Stalag IV F, à Hartmannsdorf, en Saxe, district de Chemnitz, à une date inconnue, aucun document archivé ne pouvant l'indiquer.

Le prisonnier se fait remarquer par son opposition aux Allemands : refus de travailler, sabotage, et, finalement, tentatives d'évasion.

Évasion

Les tentatives échouent. Son passage par le Stalag VI F à Bocholt⁵ près de la frontière hollandaise laisse supposer qu'il avait quitté la Saxe pour se diriger vers l'ouest et la France. Il est envoyé alors dans une compagnie disciplinaire qui dépendait du Stalag IV B à Mühlberg-sur-Elbe, en Saxe, du 3 avril jusqu'au début du mois de mai 1942⁶. Il est ensuite incarcéré dans une prison centrale du 8 mai jusqu'au 21 juin 1942.

Internement au Stalag 325 en Pologne

Roger Bordes est finalement condamné à la déportation sur le territoire du Gouvernement Général de Pologne⁷. L'arrivée à Rawa-Ruska (Galicie polonaise, aujourd'hui en Ukraine, oblast de Lviv) est datée du 22 juin 1942. Le prisonnier se rebelle et il subit des sévices : coups sur la tête et les reins⁸.

Nouvelle évasion : en Hongrie

Il s'évade de Rawa-Ruska le 2 septembre 1942 et parvient à atteindre la Hongrie. Il est diri-

1 Dossier de demande de statut d'Interné Résistant 21P 713 542 et Meldungen.

2 selon les indications portées sur la fiche de suivi de captivité.

3 selon les indications portées sur l'attestation du Général Halliers, attaché militaire près la légation de France en Hongrie, ainsi que sur la fiche de démobilisation.

4 Liste de prisonniers internés à Melun.

5 Meldung 893 du Stalag VI F ouverte le 28 juin 1942.

6 Attestation du prisonnier Gaston Monlon IV B 62 738.

7 Meldung 93 du Stalag IV F ouverte le 18 août 1942.

8 Témoignages : André Méric vice-président du Sénat, Général Lafaille, attaché militaire près la légation de France à Bucarest.

gé par les autorités militaires hongroises vers le camp de Balaton-Boglar. Puis il est placé sous le contrôle de la légation française à partir du 28 septembre⁹. Il est alors admis à l'hôpital militaire de Budapest¹⁰ ; il doit se faire soigner une douzaine de dents cassées suite aux sévices subis à Rawaruska.

Roumanie, Italie et rapatriement

L'évadé cherche à rejoindre les Forces Françaises Libres en passant par la Turquie¹¹. Par deux fois, il s'échappe en direction de la Roumanie ; repris par les soldats hongrois, il est condamné par deux fois à un emprisonnement de trois mois dans la forteresse de Komaron.

L'évasion du 17 décembre 1943 de cette forteresse sera la bonne¹², mais, arrivé en Roumanie, il est interné à Kolozvar. Il en sera sorti par les membres de la légation française. Il sera ensuite rapatrié via l'Italie le 22 septembre 1944¹³. Enfin, il est démobilisé le 12 février 1945¹⁴ par le centre de Toulouse.

Après la guerre

Roger Bordes obtient la carte de Combattant Volontaire de la Résistance le 16 avril 1958 et le titre d'Interné Résistant le 19 novembre 1958 (carte n° 1207 16078). A ce moment-là, il habitait 25 rue Charles Garnier, Cité Sablayrolles à Toulouse.

Il n'a jamais pu recouvrer la santé et a été suivi médicalement régulièrement par les médecins¹⁵.

9 Attestation du Général Halliers attaché militaire près la Légation de France en Hongrie.

10 Attestation de Roger Klein, attaché près l'Ambassade de France à Rome.

11 Attestation de Charles Claudon, Consul de France en Roumanie.

12 Attestation du Général Halliers.

13 Attestation du vice-consul de Roumanie Gabriel Blanchot.

14 Fiche de démobilisation.

15 Certificat du Docteur Roger L. Izard.